

# LE GUIDE DES DÉCHÈTERIES ET DONNERIES

[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)



**GRANDLYON**  
la métropole

# LES DÉCHÈTERIES

## BIEN JETER, C'EST PRÉSERVER

## NOTRE ENVIRONNEMENT

### QUI GÈRE VOS DÉCHETS ?

La Métropole de Lyon gère les déchets ménagers et assimilés sur son territoire. Elle organise la collecte et le traitement des déchets des particuliers et des professionnels (si la quantité et la nature des déchets sont identiques à ceux produits par les ménages).

Généralement, les entreprises et les administrations sont responsables de l'élimination de leurs déchets (article L541-2 du code de l'environnement).

Le règlement des déchèteries prévoit donc des limitations d'accès pour assurer aux habitants une priorité d'accès à ce service : taille du véhicule, nombre de passages, par exemple.



### Autres services

- La déchèterie fluviale est amarrée dans le 5<sup>e</sup> arrondissement de Lyon, sur la rive droite de la Saône tous les samedis.

- Des déchèteries mobiles se tiennent mensuellement sur Lyon et Villeurbanne.

[www.grandlyon.com/decheteriesmobiles](http://www.grandlyon.com/decheteriesmobiles)

### UNE ACTION ÉCO-CITOYENNE

En utilisant les déchèteries de la Métropole de Lyon, vous participez au recyclage, contribuez à la protection de l'environnement et lutez contre les décharges sauvages.

À chaque déchet, sa filière :

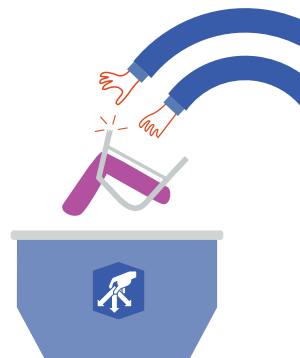
- le papier redevient de nouvelles feuilles de papier ;
- l'acier est transformé en boîtes de conserve, structures métalliques... ;
- l'aluminium permet la production de radiateurs, cadres de fenêtre... ;
- les déchets végétaux deviennent du compost ;
- le bois est utilisé pour la fabrication de panneaux de particules et de combustibles ;
- les déchets dangereux sont transférés vers des sites de traitements spécialisés.

Les déchets non valorisables sont dirigés vers les ISDND (Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux).

En partenariat avec Eco-mobilier, les meubles abîmés de tous types (canapés, fauteuils, matelas, sommiers, les meubles de rangement et les meubles de support) sont triés et séparés selon leur composition.



# QUE JETER DANS UNE DÉCHÈTERIE ?



## ✓ LES DÉCHETS ACCEPTÉS



Déchets encombrants  
des ménages :  
meubles, literie, etc.



Électroménagers,  
appareils électriques  
et électroniques



Papier et gros  
cartons



Gravats, plâtre,  
ferraille



Vêtements  
et textiles



Déchets  
verts, bois



Déchets spécifiques ou toxiques\* : produits phytosanitaires,  
solvants, pots de peinture, néons, piles et batteries,  
radiographies, huile de friture, huile de vidange, etc.

*\*Limités à 8 kg maximum par usager. Les produits doivent être déposés dans  
leur emballage d'origine et non mélangés.*



### Le saviez-vous ?

Un agent est toujours  
à votre disposition pour  
vous accueillir, vous  
conseiller et  
vous orienter.



Les déchèteries sont  
là pour recueillir :  
les huiles de vidange,  
les fonds de peinture,  
de solvants, d'huile  
végétale et les  
pesticides.



La déchèterie  
mobile accepte  
les meubles,  
les métaux, les  
encombrants, le  
bois, les appareils  
électriques et les  
cartons.

La déchèterie  
fluviale n'accepte  
pas les gravats  
et les déchets  
verts.

## ✗ LES DÉCHETS REFUSÉS



Médicaments



Déchets médicaux  
(seringue, etc.)



Déchets explosifs  
ou radioactifs



Bouteilles  
de gaz



Ordures  
ménagères



Amiante



Cartouches  
d'encre



Extincteurs



Pneus  
avec ou sans jante

# LES DONNERIES NE JETEZ PLUS : DONNEZ !

## LA DONNERIE, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Comme son nom l'indique, une donnerie est un lieu où l'on donne des objets, des choses qui nous ont bien servi, qui sont encore en état et qu'il serait dommage de jeter.

Les accessoires de puériculture d'un bébé devenu grand, un ustensile de cuisine toujours prêt à faire de bons petits plats, un placard devenu trop étiquié pour votre nouvelle garde-robe, des jouets qui peuvent encore faire des heureux...

Tous ces objets, dont vous vous êtes lassés ou que vous avez remplacés par du neuf, peuvent encore servir et faire le bonheur d'un nouveau propriétaire.

Pour réduire le gaspillage et éviter la production de déchets, la Métropole de Lyon favorise la réutilisation d'objets pouvant encore servir, en créant 14 donneries.

Ces donneries sont implantées au sein des déchèteries.

En tant qu'usagers de la Métropole de Lyon, le dispositif vous propose désormais un service global, en complément des encombrants et des déchets spécifiques que vous pouvez déjà déposer en déchèterie.

Les donneries bénéficient également aux associations en soutenant les actions de solidarité et en encourageant le développement de l'économie circulaire.

La réparation et redistribution des objets permet de développer des emplois d'insertion.

**N'hésitez plus, venez faire un don dans l'une des 14 donneries de la Métropole de Lyon.**



Les objets devenus inutiles ou superflus peuvent ainsi, grâce à vos dons et aux acteurs de l'économie sociale et solidaire, avoir une seconde vie, circuler et profiter à d'autres.

# QUE DÉPOSER DANS UNE DONNERIE ?



Comment distinguer ce qui peut être donné de ce qui doit être jeté ? Retrouvez ci-dessous les grandes familles des objets encore en bon état que vous pouvez déposer en donnerie.

## ✓ LES DONS ACCEPTÉS



ameublement



gros et petit électroménager



bricolage, jardinage



informatique, consoles et jeux vidéo



image, son



photo et téléphonie



DVD, CD, musique



vélos et pièces détachées



livres



décoration, bibelots, vaisselle



articles de sports et hobbies



instruments de musique



jeux, jouets, peluches et équipement bébé



accessoires et bagagerie



montres et bijoux

## ✗ LES DONS REFUSÉS



Vêtements



Linge



Chaussures



### Le saviez-vous ?

Les déchèteries mobiles et la déchèterie fluviale acceptent aussi les dons.

Des objets, encore en bon état ou réparables, peuvent être déposés.

# 19 DÉCHÈTERIES, 14 DONNERIES ET 1 DÉCHÈTERIE FLUVIALE



## CALUIRE-ET-CUIRE

62 impasse des lièvres



## CHAMPAGNE-AU-MONT-D'OR

Impasse des anciennes vignes



## DÉCINES-CHARPIEU

66-68 rue Paul et Marc  
Barbezat



## FRANCHEVILLE - STE FOY

29 route de la gare



## FEYZIN

26 rue Léon Blum



## GENAS

Rue de l'Égalité



## GRIGNY - CHANTELOT

Lieu dit St-Abdon  
28 avenue Chantelot



## LYON 5<sup>e</sup>

Quai Fulchiron



## LYON ARTILLERIE (7<sup>e</sup>)

12 bd de l'Artillerie



## LYON VAISE (9<sup>e</sup>)

82 avenue Sidoine Apollinaire



## MIONS-CORBAS

Boulevard des Nations



## NEUVILLE-GENAY

Avenue des Frères Lumière



## PIERRE-BÉNITE

Chemin de la Gravière



## RILLIEUX-LA-PAPE

Route de Fontaines



## SAINT-GENIS-LES-OLLIÈRES

2 avenue Louis Pradel



## SAINT-PRIEST

Rue du Mâconnais



## VAULX-EN-VELIN

15 rue Mendès-France



## VÉNISSIEUX

Rue Jean Moulin



## VILLEURBANNE BRINON

Rue Alfred Brinon



## VILLEURBANNE KRÜGER

100-110 avenue Paul Krüger

LÉGENDE



DÉCHÈTERIE



DONNERIE



DÉCHÈTERIE FLUVIALE

# À VOTRE SERVICE



## CONDITIONS D'ACCÈS

- > L'accès est interdit aux véhicules dont le PTAC est supérieur à 3,5 t ou dont la hauteur est supérieure à 2,50 m ou la longueur est supérieur-e à 5 m, aux véhicules à plateau ou à benne basculante et aux remorques dont le PTAC est supérieur à 750 kg.
- > L'accès est gratuit pour tous les véhicules légers et les utilitaires dont le PTAC est inférieur à 2 tonnes, et les remorques dont le PTAC est inférieur ou égal à 500 kg. Tous les véhicules utilitaires et les remorques sont limités à 4 passages par mois.

- > L'accès est payant pour les véhicules utilitaires dont le PTAC est compris entre 2 t et 3,5 t et les remorques dont le PTAC est supérieur à 500 kg et inférieur à 750 kg, ou non justifié.

### Montant de la carte :

- 38 € titre à l'unité
- 190 € carte de 5 passages

### **Les usagers sont tenus de prendre une carte d'accès auprès de la régie de recettes :**

10 avenue Roger Salengro  
69120 Vaulx-en-Velin  
Tél. 04 26 83 88 80

Horaires : lundi au jeudi 8h30 - 12h /  
13h30 - 16h30 ; vendredi 8h30 - 12h.



En cas de crise sanitaire, consultez les conditions d'accès et les horaires sur le site

[www.grandlyon.com/decheterie](http://www.grandlyon.com/decheterie)



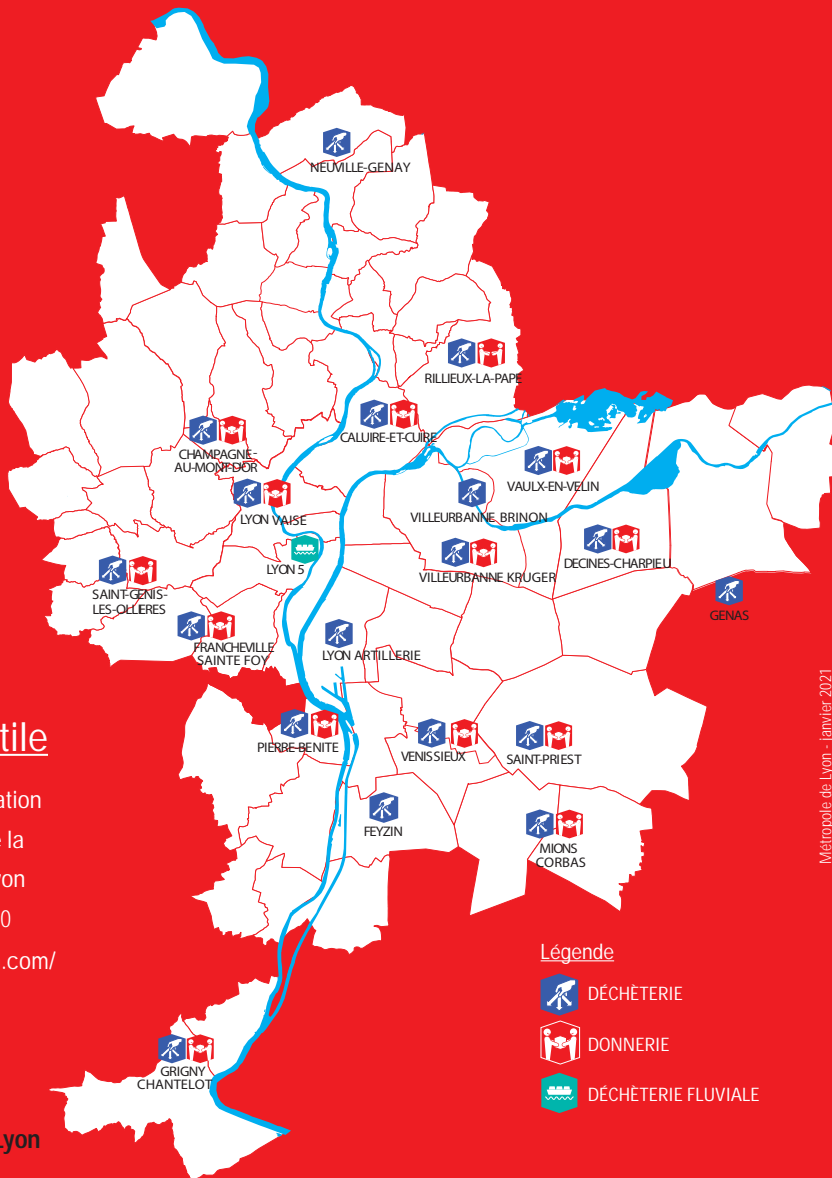
## HORAIRES

	DÉCHÈTERIES 	DÉCHÈTERIE FLUVIALE 	DONNERIES 
<b>Du 2 novembre au 31 mars</b>	du lundi au vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h le samedi : 9h - 17h le dimanche : 9h - 12h	les samedis : 9h - 17h	du lundi au samedi : 9h - 12h
<b>Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre</b>	du lundi au vendredi : 8h30 - 12h et 13h30 - 18h00 le samedi : 8h30 - 18h30 le dimanche : 9h00 - 12h00	les samedis : 9h - 17h	du lundi au samedi : 8h30 - 12h

**Fermeture les jours fériés**

La déchèterie de Villeurbanne Brinon est fermée le dimanche matin.  
La déchèterie fluviale est fermée en cas de crues ou d'intempéries interdisant la navigation.

# LES DÉCHÈTERIES ET LES DONNERIES DE LA MÉTROPOLE DE LYON



Métropole de Lyon - janvier 2021

## Contact utile

Centre d'information  
et de contact de la  
Métropole de Lyon

Tél. 04 78 63 40 00

[www.grandlyon.com/  
decheterie](http://www.grandlyon.com/decheterie)

## Métropole de Lyon

20, rue du Lac  
CS 33569 - 69505 Lyon Cedex 03

Tél : 04 78 63 40 40

[www.grandlyon.com](http://www.grandlyon.com)



**GRANDLYON**  
la métropole

## Légende



DÉCHÈTERIE



DONNERIE



DÉCHÈTERIE FLUVIALE

